



**Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt**

Paris, le 2 janvier 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Guillaume Garot lance un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du plan industriel « Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable »

Guillaume Garot, Ministre délégué chargé de l'Agroalimentaire, lance un appel à manifestation d'intérêt auprès de l'ensemble des entreprises du secteur agroalimentaire dans le cadre du plan industriel « Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable » de la nouvelle France industrielle.

Annoncés le 12 septembre par le Président de la République, les 34 plans industriels sont destinés à construire une offre nouvelle industrielle compétitive sur les segments de produits et services innovants à forte valeur ajoutée et forte croissance. Ils font l'objet d'une mobilisation exceptionnelle du programme des Investissements d'avenir, à hauteur de 750 millions d'euros.

L'industrie agroalimentaire est un des piliers de l'économie française et occupe la première place au sein de l'Union européenne. Elle a toute sa place parmi les 34 plans de reconquête industrielle. Le plan industriel agroalimentaire, qui s'articule avec le contrat de la filière alimentaire signé le 19 juin 2013, a pour ambition d'accélérer d'une part la modernisation des processus industriels au sein des entreprises agroalimentaires et d'autre part le développement de ces entreprises en France et à l'export via la mise sur le marché de nouveaux produits ou ingrédients répondant aux attentes des consommateurs en matière de qualité nutritionnelle et aux défis sociétaux comme la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'accès de tous à une alimentation de qualité.

Afin d'identifier les projets qui répondent à cette ambition et seront susceptibles d'être soutenus, un recensement des projets industriels concrets est donc aujourd'hui lancé. Cette première étape permettra d'identifier les projets les plus prometteurs et de calibrer un appel à projets ultérieur. Ce recensement s'adresse à toutes les entreprises - quelle que soit leur taille - ayant des projets - individuels ou collectifs - susceptibles d'entraîner de retombées économiques et sociales significatives d'ici 1 à 3 ans grâce notamment à des produits innovants ou la mise en œuvre de technologies de fabrication innovantes.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans une ou plusieurs des thématiques prioritaires pré-identifiées par l'équipe projet en charge de l'élaboration du plan : abattoir du futur, alimentation sur mesure (seniors, sportifs, nourriture de la planète : protéines du futur, ferments du futur...) emballages du futur, froid du futur, contrôle en ligne pour la qualité et la sécurité des produits alimentaires.

Les entreprises intéressées sont invitées à répondre à cette consultation jusqu'au **24 janvier 2014**. Une note de cadrage jointe précise les modalités de ce recensement.